

Un député suppléant LaREM mis en examen dans une affaire de trafic de drogue international



Article rédigé par LCI, le 01 novembre 2019

Source [LCI] Moussa Ouarouss, député suppléant LREM des Yvelines et cadre local de la majorité présidentielle à Reims, est mis en examen pour importation, transport et détention de produits stupéfiants. Interpellé fin août, il a été placé sous contrôle judiciaire et dit ne pas être inquiet.

Député suppléant, cadre local de la majorité présidentielle et... poursuivi dans une affaire de trafic de drogue international. Moussa Ouarouss, député suppléant des Yvelines (LREM) a été mis en examen pour importation, transport et détention de produits stupéfiants en bande organisée et association de malfaiteurs, dans le cadre d'une enquête portant sur un trafic de stupéfiants entre le Maroc et la France, rapporte l'AFP.

Moussa Ouarouss a été interpellé fin août puis placé sous contrôle judiciaire dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Lille et confiée aux gendarmes de la section de recherches de Reims, selon une source proche du dossier à l'AFP, confirmant une information du quotidien [L'Union](#). Cette enquête, portant sur un trafic en lien avec la région du Rif, a mené à des saisies "relativement importantes" et à la mise en examen de six à huit personnes, placées pour certaines en détention provisoire.

"Il y a eu une période où il était relativement actif. Il était en retrait depuis quelque temps" au moment de son interpellation, a ajouté cette même source. Moussa Ouarouss a indiqué qu'il ne souhaitait pas réagir pour le moment sur le fond de cette affaire. "J'ai répondu aux questions des enquêteurs. Cette affaire ne m'inquiète pas du tout", a-t-il déclaré à l'agence. Il a également affirmé avoir déposé plusieurs plaintes pour diffamation.

Âgé de 33 ans, ancien membre du PS, Moussa Ouarouss était le suppléant de Nadia Hai, élue lors des législatives en juin 2017 à Trappes (Yvelines), qui y avait battu Benoît Hamon. Également dirigeant d'une biscuiterie créée en 2018, il avait sollicité, au printemps, l'investiture de la majorité pour les élections municipales à Reims, finalement accordée à son rival, l'avocat Gérard Chemla. En 2016, il était apparu sur des photos des déplacements d'Emmanuel Macron, à Châlons-en-Champagne, à Paris, à Marseille ou à Metz.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

01/11/2019 07:00